

Dernière mise à jour : [décembre] [2024]

Objectif de la note méthodologique

Cette vue d'ensemble méthodologique met l'accent sur les points suivants :

- Aperçu final de la méthodologie MSNA : portée finale et couverture de l'évaluation, sources de données secondaires, considérations éthiques et limites (y compris les écarts par rapport aux Termes de Référence de l'évaluation) ;
- Analyse des composants sectoriels : description du cadre utilisé pour construire les indicateurs composites sectoriels ;
- Annexes : détails supplémentaires sur le cadre composite sectoriel du pays, l'estimation de la sévérité globale des besoins (indice des besoins multisectoriels - MSNI), liste des partenaires qui ont participé au cycle de recherche

À propos de REACH

REACH facilite le développement d'outils et de produits d'information qui renforcent la capacité des acteurs de l'aide à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans les contextes d'urgence, de relèvement et de développement. Les méthodologies utilisées par REACH comprennent la collecte de données primaires et l'analyse approfondie, et toutes les activités sont menées par le biais de mécanismes de coordination de l'aide inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNITAR-UNOSAT). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur X @REACH_info.

Vous pouvez également vous inscrire à la [newsletter d'IMPACT Burkina Faso](#) pour recevoir des informations régulières.

CONTENU

Objectif de la note méthodologique	1
CONTENU	2
Liste des acronymes.....	3
Classifications géographiques	4
VUE D'ENSEMBLE DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION	5
Objectifs de l'évaluation et questions de recherche.....	5
Objectifs généraux et spécifiques.....	5
Questions de recherche	5
Champ d'application et couverture de l'évaluation	6
Groupes de population et stratégie d'échantillonnage	7
Collecte des données et couverture géographique	10
Sources de données secondaires	12
Considérations éthiques et limites.....	14
Considérations éthiques.....	14
Défis et limites.....	15
ANALYSE DES COMPOSANTS SECTORIELS	16
Plan de désagréations.....	18
Annexe 1 : Rapport obligatoire sur les valeurs manquantes.....	20
Annexe 2 : Publications connexes (termes de référence, ensembles de données, tableaux de bord)21	
Annexe 3 : Détails sur les indicateurs utilisés pour les composants sectoriels	22
Abris.....	23
Eau, hygiène et assainissement (EHA).....	24
Education.....	27
Protection	29

Santé.....	32
Sécurité alimentaire.....	32
Annexe 4 : Composants sectoriels - Agrégation.....	37
Annexe 5 : Indice multisectoriel des besoins - Agrégation.....	38
Annexe 6 : Liste des partenaires	38

Liste des acronymes

CEAWG : Groupe de Travail Engagement Communautaire et Redevabilité
CH : Cadre Harmonisé
CONASUR : Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CWG : Groupe de Travail sur le Cash
DGESS/MARAH : Direction générale des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques
DRC : Conseil Danois pour les Réfugiés
EEL : Engin Explosif Improvisé
FCS : Score de Consommation Alimentaire
FEWS NET : Famine Early Warning Systems Network
G-SAT : Gestion des Sites d'Accueil Temporaires
HHS : Echelle de la Faim
HNO : Aperçu des Besoins Humanitaires
HPC : Cycle de Programmation Humanitaire
HRP : Plan de Réponse Humanitaire
ICCG : Groupe de Coordination Inter-Cluster
INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
INSO : International NGO Safety Organisation
JIAF : Cadre d'Analyse Intersectoriel Conjoint
LCSI : Indice des Stratégies d'Adaptation des Moyens d'Existence
MSNA : Multi-Sectoral Needs Assessment (Evaluation Multisectorielle des Besoins)
MSNI : Indice de Besoins Multisectoriels
OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDI : Personne Déplacée Interne
PiN : Personnes dans le Besoin d'assistance humanitaire
rCSI : Indice de Stratégies d'Adaptation Réduit
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAT : Site d'Accueil Temporaire
UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VBG : Violences Basées sur le Genre
ZAD : Zones d'Accueil de Déplacé.e.s

Classifications géographiques

REGION (ADMIN1) : forme de gouvernance la plus élevée en dessous du niveau national, principale subdivision administrative du pays (13 régions au total)

PROVINCE (ADMIN2) : Subdivision des régions, intermédiaire entre les régions et les communes (45 provinces au total)

Objectifs de l'évaluation et questions de recherche

Objectifs généraux et spécifiques

L'évaluation multisectorielle des besoins (Multi-Sectoral Needs Assessment, MSNA) 2024 au Burkina Faso a pour objectif de mettre à la disposition de la communauté humanitaire des données permettant l'identification de la nature et de la sévérité des besoins humanitaires par zone géographique et par groupe de population pour informer la planification humanitaire dans le cadre de l'Aperçu des besoins et plan de réponse humanitaire (HNRP) 2025.

L'évaluation répond à cinq objectifs spécifiques :

1. Mieux comprendre les conditions de vie des populations affectées par la crise au Burkina Faso.
2. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des données comparables permettant d'informer la sévérité sectorielle et intersectorielle des besoins pour chacune des 13 régions du Burkina Faso ; et pour les 30 provinces des 8 régions les plus affectées par la crise.
3. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des informations afin de comprendre comment la situation humanitaire affecte différemment les populations déplacées internes et non déplacées.
4. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des données permettant de comprendre l'évolution des besoins sectoriels et multisectoriels des populations affectées par la crise.
5. Comprendre les facteurs sous-jacents expliquant la sévérité des besoins entre les différentes zones et groupes de populations évalués.

Questions de recherche

Pour atteindre ces objectifs, la MSNA cherchera à répondre aux questions de recherche suivantes :

Objectif (1) : Quel sont les besoins des populations indépendamment du groupe démographique pour chaque région/province et pour chaque secteur ? Quels sont les facteurs pouvant expliquer la sévérité des besoins observée par zone géographique et par secteur ?

Objectif (2) : Quel sont les besoins des populations par groupe de population, par région/province et par secteur ? Quels sont les facteurs pouvant expliquer la sévérité des besoins observée par groupe de population, par zone géographique et par secteur ?

Objectif (3) : Quelles sont les différences observées entre les différents groupes de population et les différentes régions/provinces ?

Objectif (4) : Quelles sont les évolutions des besoins observées entre les différentes années (de 2020 à 2024) ?

Objectif (5) : Dans quelle mesure les populations affectées par les crises ont-elles accès à une assistance adaptée à leurs besoins ?

Champ d'application et couverture de l'évaluation

D'après l'Aperçu des besoins humanitaire (HNO) 2024, le Burkina Faso compte près de 6,3 millions de personnes dans le besoin, soit plus d'un quart (27%) de sa population¹ et une augmentation de 37% de personnes dans le besoin entre 2022 et 2023². Les chocs sécuritaires et économiques ont continué d'accroître le nombre de personnes déplacées internes (PDI) en 2023 : les autorités nationales dénombrèrent plus de 2 millions de PDI au 31 mars 2023, soit près de 10% de la population du pays³. De nombreux ménages sont dans une situation de déplacement prolongé : d'après les données de la MSNA 2023, près de 40% des ménages déplacés rapportaient s'être déplacés il y a plus de 2 ans⁴, notamment dans la région du Sahel, où les besoins sont les plus forts⁵.

Malgré les efforts du gouvernement et des partenaires humanitaires, la situation humanitaire ne s'est pas améliorée au point de réduire la vulnérabilité et les besoins des populations affectées. En 2023, seulement un tiers (33%) des 877 millions de dollars requis pour la réponse humanitaire avait été reçu⁶. L'accès à de nombreuses localités restent difficiles et exigent souvent un approvisionnement aérien ou sous-escorte militaire, rendant l'assistance rare et insuffisante dans de nombreuses communes⁷.

L'analyse du Cadre Harmonisé pour la période de mars-mai 2024 a révélé 8 provinces en phase 3 (crise) : le Loroum, le Bam, le Sanmatenga, le Soum, l'Oudalan, le Yagha, la Komondjari, et la Kompienga⁸. Ces provinces sont gravement affectées par la dégradation sécuritaire, les déplacements de populations, la fermeture de nombreux centres de santé et d'écoles, ainsi que les perturbations des marchés et des activités génératrices de revenus. La crise alimentaire et nutritionnelle y est exacerbée, et sans intervention, les conditions de vie et la malnutrition aiguë pourraient encore se détériorer⁹. Pour la période projetée de juin à août 2024, 10 provinces pourraient rester en phase 3 et 4 provinces pourraient passer en phase 4 (urgence) si la situation sécuritaire ne s'améliore pas¹⁰. Cependant, l'analyse a été entravée par des difficultés de collecte de données, notamment une couverture spatiale limitée et un manque de données actualisées sur les personnes déplacées internes (PDI), ce qui a empêché une évaluation complète de la situation de ce groupe spécifique¹¹.

Bien que la production céréalière pour la campagne agricole 2023-2024 soit globalement stable par rapport à l'année précédente, elle cache des disparités régionales importantes, avec des baisses significatives dans certaines provinces touchées par l'insécurité, tandis que d'autres affichent des hausses notables¹². Les marchés agricoles et du bétail sont également perturbés, engendrant des variations de prix et de disponibilité des produits, en grande partie attribuables au contexte sécuritaire instable. Les ménages dirigés par des femmes se retrouvent avec des ressources et des superficies agricoles limitées, ce qui affecte leur contribution économique.

¹ OCHA. Burkina Faso : Humanitarian Response Plan 2024. Mars 2024.

² OCHA. Burkina Faso : Humanitarian Response Plan 2023. Mars 2023.

³ OCHA. Burkina Faso : Aperçu des personnes déplacées internes. 31 mars 2023.

⁴ REACH. MSNA 2023 : Présentation des résultats. Février 2024. Lien vers présentation nationale des résultats

⁵ REACH. 2023 MSNA Bulletin. Décembre 2023.

⁶ OCHA. Burkina Faso: Crisis overview and projections. 8 décembre 2023.

⁷ Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). Burkina Faso : L'insécurité alimentaire d'urgence (Phase 4 de l'IPC) sera répandue au nord du Burkina Faso pendant la soudure. Février 2024.

⁸ Direction générale des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (DGESS/MARAH). Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée. 9 mars 2024.

⁹ Idem

¹⁰ Idem

¹¹ Idem

¹² Idem

Dans ce contexte de crise prolongée, il est essentiel de disposer d'informations détaillées sur l'ampleur, la nature et la sévérité des besoins des ménages. Pour une réponse humanitaire efficace au Burkina Faso, un accès régulier à des données fiables et de qualité est indispensable, notamment pour informer l'aperçu des besoins humanitaires et l'évolution de la réponse. Ces informations sont comparables entre les différentes régions, provinces et groupes de population touchés par la crise. Elles sont cruciales pour diriger l'aide humanitaire vers les zones et les besoins prioritaires, garantissant ainsi une intervention adaptée aux nécessités les plus urgentes des ménages.

Les évaluations multisectorielles des besoins conduites par REACH s'inscrivent dans l'objectif 5 du Grand Bargain¹³, qui préconise « *d'améliorer les évaluations conjointes et impartiales des besoins* ». Elles ont pour objectif de compléter et renforcer le système d'évaluations existant par un processus d'évaluation transparent, collaboratif, impartial, exhaustif, contextualisé et actualisé, ainsi que d'informer le processus de planification humanitaire en produisant des données solides pour la définition des priorités sectorielles et intersectorielles. Pour répondre aux besoins d'informations de la communauté humanitaire au Burkina Faso et afin d'informer le Cycle de réponse humanitaire (HPC), et tout particulièrement l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO), REACH, en collaboration avec le Groupe de coordination inter-cluster (ICCG) et le Groupe de travail de gestion de l'information (IMWG), a conduit une nouvelle évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) en 2024. Cette cinquième évaluation permet de mettre à disposition de la communauté humanitaire des informations comparables entre régions et provinces, et entre groupes de populations déplacés et non-déplacés, participant ainsi à un renforcement du potentiel analytique basé sur l'évidence et favorisant une prise de décisions stratégiques et une planification humanitaire informées. Elle permet également d'observer les tendances d'évolution des besoins des populations au Burkina Faso depuis 2020.

Groupes de population et stratégie d'échantillonnage

Groupe de population

L'évaluation multisectorielle des besoins a pour unité de mesure le ménage, impliquant que la majorité des questions étaient posée au/à la chef.fe de ménage qui rapportait les besoins pour l'ensemble des membres de son ménage. La définition d'un ménage retenue est celle de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) burkinabè utilisée pour le cinquième recensement général de la population¹⁴ en 2019 :

"[Le] ménage ordinaire est considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans le même logement, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des membres comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général, un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés qui vivent ensemble."

Afin de mieux comprendre les problématiques liées à l'accès aux services de base, la pression sur les ressources et l'impact des déplacements forcés sur les besoins et capacités des populations, la MSNA 2024 a eu pour objectif d'enquêter l'ensemble des profils de population du Burkina Faso. Compte tenu de la disponibilité des données, deux groupes de population cible ont été définis à savoir les ménages non-déplacés et les ménages déplacés internes.

¹³ IASC. Grand Bargain Core Commitments. 31 décembre 2018.

¹⁴ INSD. Résultats préliminaires du 5e RGPH. 2019.

Groupes de population

Ménages non-déplacés (Non-PDI)	Tous les ménages qui, au moment de la collecte de données, ne se trouvent pas dans une situation de déplacement interne forcé en raison de la crise. Dans le cadre de la MSNA, leurs membres sont appelés des personnes non-déplacées (Non-PDI). Cette catégorie comprend aussi bien les populations hôtes ou non, les migrants internationaux et burkinabè qui sont installés sur le territoire de leur propre gré et les réfugié.e.s. Elle intègre également les ménages retournés à la suite d'un déplacement interne et les ménages rapatriés à la suite d'un déplacement dans un autre pays
Ménages déplacés internes (PDI)	Tous les ménages, qui, au moment de la collecte de données, se trouvent dans une situation de déplacement interne en raison de la crise et qui résident actuellement une localité d'accueil, soit des sites d'accueil temporaires (SAT), des zones d'accueil de déplacé.e.s (ZAD), en famille d'accueil, dans des logements loués ou prêtés ou dans d'autres lieux de regroupement. Leurs membres sont considérés comme des personnes déplacées internes (PDI).

Stratégie d'échantillonnage

La MSNA 2024 a vocation d'informer sur l'ensemble des besoins des populations affectées par la crise dans l'ensemble du pays. L'évaluation est donc à échelle nationale et a couvert les 13 régions du Burkina Faso.

Cette évaluation s'est concentrée sur deux ensembles géographiques :

- Huit régions qui comprennent les 4 régions les plus affectées par la crise depuis 2019 (Sahel, Nord, Est et Centre-Nord), auxquelles s'ajoutent quatre régions dans lesquelles la crise s'est étendue ces dernières années à savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, les Cascades et les Hauts-Bassins. Les données sont disponibles au niveau de la **province** (Admin 2).
- Les cinq autres régions que sont le Sud-Ouest, Centre, le Plateau Central, le Centre-Ouest et le Centre-Sud, les données sont disponibles au niveau de la **région** (Admin 1).

Tableau : Stratégie d'échantillonnage par groupe

Groupe de population	Type d'échantillonnage	Niveau de précision	Stratification supplémentaire
Personnes Non Déplacées (Non-PDI)	Échantillonnage aléatoire stratifié par grappes	Représentatives au niveau de la strate et de la population cible avec un <ul style="list-style-type: none"> - Un niveau de confiance de 90% - Une marge d'erreur de 10% 	<ul style="list-style-type: none"> - Échantillonnage SIG qui produit des points GPS - Si besoin : Échantillonnage systématique – méthode du stylo dans les zones très peu dense (sans abri visible) de ménages non-déplacés - Échantillonnage SIG + méthode « boule de neige » dans les zones difficiles d'accès (par entretiens téléphoniques ou dans des tiers-lieu)
Personnes Déplacées Internes (PDI)	Échantillonnage non probabiliste par quotas	Résultats indicatifs au niveau de la strate	<ul style="list-style-type: none"> - Échantillonnage systématique – méthode du stylo pour les entretiens en personne - Échantillonnage systématique + méthode « boule de neige » dans les zones difficiles d'accès (par entretien téléphoniques ou dans des tiers-lieu)

Pour résumer, les résultats sont représentatifs par strate géographique et pour le groupe de population « ménages non déplacés » dans les zones accessibles pour des entretiens en personne. Les autres résultats sont indicatifs, mais les données peuvent néanmoins être utilisées pour des fins d'analyse dans la mesure où leurs limitations statistiques sont connues et prises en compte.

Au cours de la collecte de données, si les enquêtes n'étaient pas réalisables dans les zones échantillonnées, en raison de contrainte d'accès physique ou d'une indisponibilité du réseau téléphonique, les points échantillonnés ont fait l'objet d'un tirage secondaire de points dans des zones où les enquêtes étaient possibles.

A.1.1. Echantillonnage pour les ménages non déplacés dans des zones accessibles et difficile d'accès

Les échantillons de ménages non-déplacés sont réalisés à travers un échantillonnage aléatoire stratifié à deux étapes par grappes (« *stratified two-staged cluster sampling* ») avec un niveau de confiance de 90%, une marge d'erreur de 10%.

Dans le cadre de la MSNA 2024, les strates pour l'échantillonnage des ménages non-déplacés correspondent aux provinces pour les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Sahel, du Centre-Nord, du Centre-Est, de l'Est, des Cascades et des Hauts-Bassins, et aux régions pour les cinq autres régions (Sud-Ouest, Centre, Plateau-Central, Centre-Ouest et Centre-Sud). Le nombre de ménages à enquêter par strate a été défini à partir des données de population produites par Meta for Good¹⁵ et des données sur le nombre de personnes par ménage dans chaque strate produite par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso à travers le 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH)¹⁶.

L'unité primaire d'échantillonnage (UPE) correspond à un découpage du territoire en hexagones de 0,64 km² (équivalent à 500m de côté) où le nombre minimum d'enquêtes est de 4 (ou un multiple de 4) correspondants ainsi à la taille d'une équipe d'enquêteur.rice.s. Les unités secondaires d'échantillonnage (USE) ont été sélectionnées aléatoirement au sein des hexagones par système d'information géographique (SIG) qui produit les points GPS où un ménage doit être enquêté à partir des données de GRID3¹⁷.

Enfin, pour garantir la sécurité des équipes, certaines exclusions ont été faites dans le plan d'échantillonnage afin d'éviter de tirer aléatoirement des hexagones présentant un risque sécuritaire ou des contraintes logistiques pour les équipes.

A.1.2. Echantillonnage pour les ménages déplacés dans des zones accessibles et difficile d'accès

Les données de population sur les personnes déplacées internes ne sont disponibles qu'au niveau des communes. Aucune information ne permet de connaître l'emplacement exact de ces populations et donc la densité de ménages déplacés sur le territoire. Par conséquent, les données disponibles ne permettaient pas à REACH de mettre en place un échantillonnage aléatoire stratifié par grappes, comme pour les ménages non-déplacés. De plus, les dernières données disponibles au niveau admin1 (région) et admin2 (province) sur l'ensemble des ménages du Burkina Faso datent de 2019, ce qui, au vu de l'évolution rapide de la situation et des déplacements des ménages entre provinces et régions, ne permettait pas de calculer des échantillons fiables pour 2024. Ainsi, l'échantillonnage non probabiliste basée sur la définition de quotas à enquêter dans les communes a été utilisé pour des ménages déplacés. Les données du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) de mars 2023 sur le nombre de PDI par commune¹⁸ et des données du Groupe de Coordination de la Réponse Rapide (GCORR) entre avril 2023 et mars 2024

¹⁵ Meta for Good. Cartes de densité de population et d'estimations démographiques. Avril 2021

¹⁶ INSD. Résultats préliminaires du 5e RGPH. 2019.

¹⁷ GRID3 DATA HUB. Burkina Faso : données de population. 2023.

¹⁸ CONASUR. Situation des PDI au 31 mars 2023. Novembre 2023.

sur les nouvelles arrivées de PDI dans les communes ont été utilisées pour la définition de ces quotas sur la base du nombre de ménages déplacés dans la strate (un nombre supérieur à 600 ménages dans la strate est inclus dans l'échantillonnage). Le nombre total d'enquêtes par strate a été estimé à 105 (avec un seuil de 8 ménages minimum par commune), ce qui est plus proche de la répartition réelle de la population déplacée. Toutefois les résultats de cette méthode sont indicatifs. De manière similaire à l'échantillonnage des ménages non-déplacés, l'échantillonnage des ménages déplacés est stratifié, avec des strates au niveau provincial pour les 8 régions prioritaires (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Est, Centre-Nord, Est, Hauts-Bassins, Nord et Sahel) et au niveau régional pour les 4 autres régions (Sud-Ouest, Centre, Centre-Ouest, Centre-Sud et Plateau Central).

Pour plus de détails sur la méthodologie d'échantillonnage par groupe de population cible et par niveau d'accès, veuillez-vous référer aux termes de référence de recherche [ici](#).

Collecte des données et couverture géographique

La collecte de données primaires s'est déroulée du 5 juin au 16 août 2024, avec 8 jours de pause suivant la fête de la Tabaski du 16 juin (inclus).

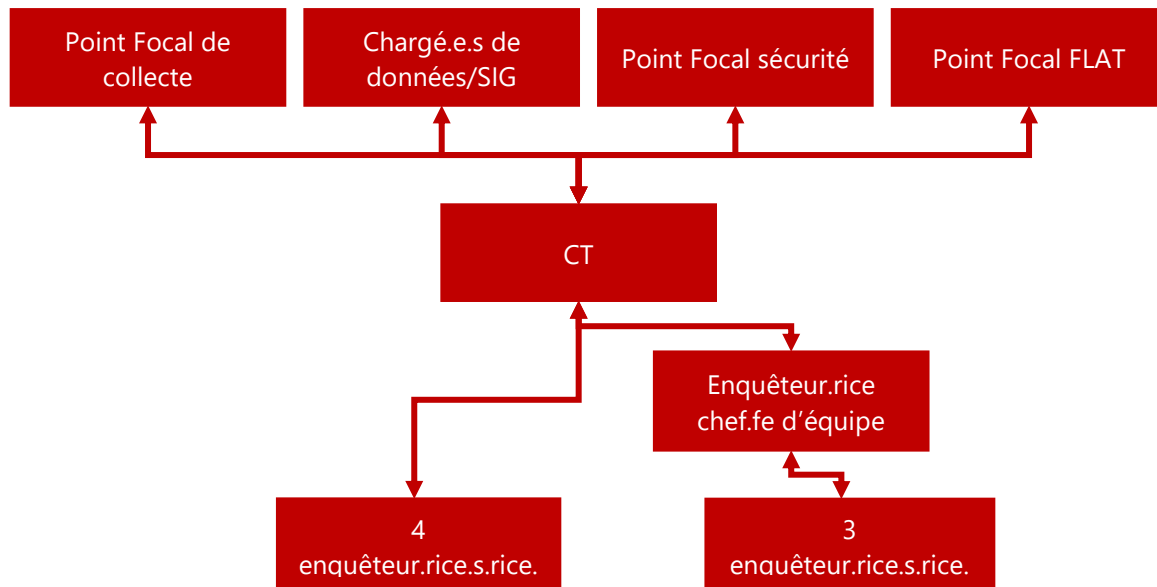
Pour cette collecte, un partenariat avec l'ONG burkinabè La Coordination des Femmes du Soum a été aussi établi pour couvrir les provinces du Séno et de l'Oudalan dans la région du Sahel.

Avant le début de la collecte des données, un pilote était organisé le 28 et 29 mai pour permettre à l'ensemble des équipes mobilisées sur la MSNA (évaluation, terrain et technique) de tester le questionnaire, le processus de nettoyage des données et de coordination générale. Cela a permis également de corriger des problèmes sur l'outil, d'identifier les besoins de formations/briefings complémentaires et d'améliorer nos mécanismes de communication entre les chargé.e.s de terrain (CT) et les différents points focaux en capitale.

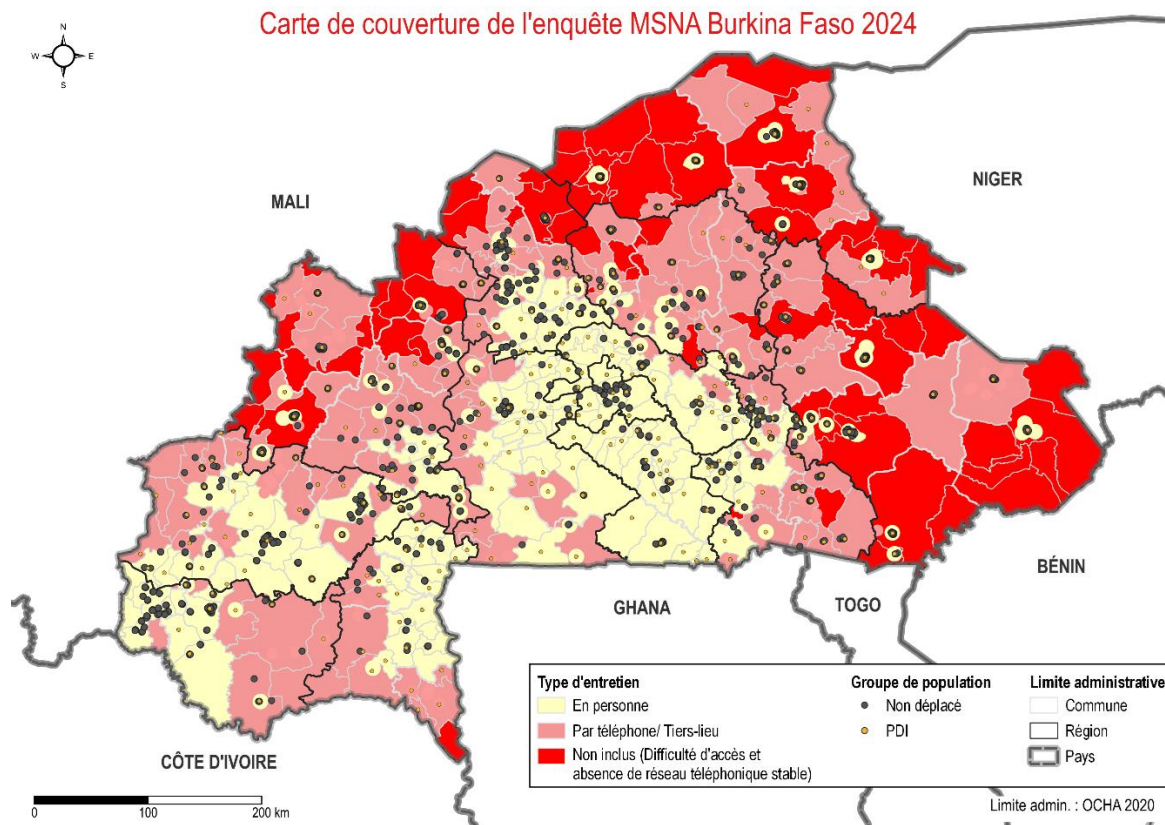
Les équipes de terrain étaient composées chacune de 8 à 15 enquêteur.ice.s recruté.e.s localement, formé.e.s et supervisé.e.s par un.e CT. Chaque CT était supervisé par un point focal de collecte en capitale qui devrait rester en communication tous les jours afin de faire le point sur les progrès de collecte, sur le nettoyage des données, l'échantillonnage et la validation des itinéraires en collaboration avec le département sécurité d'Acted¹⁵.

A partir des échantillons de population cible par strate (point GPS dans des hexagones pour les ménages non-déplacés ou nombre d'entretien par commune pour les ménages déplacés), les CT ont établi les itinéraires de collecte afin d'identifier les lieux exacts de collecte des données et leur accessibilité. Ces itinéraires ont été mis à jour sur le terrain chaque semaine. Les CT faisaient également remonter tout problèmes relatifs à la réalisation des objectifs de collecte par hexagones (ménages non-déplacés) ou par commune (ménages déplacés) aux points focaux de collecte. Lorsqu'un hexagone était inaccessible par l'équipe de collecte, de nouveaux points ou hexagones étaient proposés par l'équipe SIG et le point focal pour son remplacement.

Graphique 2 : Arborescence des acteurs de la collecte



Carte 1 : Couverture géographique de l'évaluation par groupe de population et type d'entretien



Sources de données secondaires

La liste ci-dessous présente les autres sources de données secondaires qui ont été utilisées aux différentes étapes du cycle de recherche :

Etape du cycle de recherche	Données secondaires utilisées ou à utiliser	Informations disponibles	Utilité des données (comment les données sont utilisées)
Conception de la recherche	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Burkina Faso : Aperçu des Besoins Humanitaires 2024. Mars 2024.	Nombre de personnes dans le besoin humanitaire Régions prioritaires de la réponse	Contexte et justification
	OCHA. Burkina Faso : Humanitarian Response Plan 2024. Mars 2024.	Nombre de personnes dans le besoin (PiN) en 2024	Contexte et justification
	OCHA. Burkina Faso : Humanitarian Response Plan 2023. Mars 2023.	Nombre de personnes dans le besoin (PiN) en 2023	Contexte et justification
	OCHA. Burkina Faso : Aperçu des personnes déplacées internes. 31 mars 2023.	Nombre de personnes déplacées internes (PDI) au 31 mars 2024	Contexte et justification Echantillonnage
	OCHA. Burkina Faso : Crisis overview and projections. 8 décembre 2023.	Contexte de la crise au Burkina Faso en fin 2023	Contexte et justification
	Direction générale des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (DGESS/MARAH). Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée. 9 mars 2024.	Informations sur l'état de sécurité alimentaire des provinces au Burkina Faso et facteurs sous-jacents	Contexte et justification
	Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso (INSD), Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), 2019, Rapport résultats définitifs RGPH. 2019.	Situation de la population burkinabè	Contexte et justification
	Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). Burkina Faso : L'insécurité alimentaire d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) sera répandue au nord du Burkina Faso pendant la soudure. Février 2024.	Évolution des incidents sécuritaires Zones à forte dégradation sécurité et zones sous blocus Perspective de la situation alimentaire et nutritionnelle	Contexte et justification
	INSD. Indices Harmonisés des Prix à la Consommation. Avril 2024.	Prix des produits	Contexte et justification
	GRID3 DATA HUB. Burkina Faso : données de population. 2023.	Données de population au Burkina Faso	Echantillonnage
	Meta for Good. Cartes de densité de population et d'estimations démographiques. Avril 2021.	Données de population au Burkina Faso	Echantillonnage
	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). Enregistrement des Personnes Déplacées Internes au Burkina Faso au 31 mars 2023. Mars 2023.	Nombres de ménages déplacés internes par région au 31 mars 2023.	Echantillonnage
CONASUR. Situation des PDI au 31 mars 2023. Novembre 2023.	Nombre de personnes déplacées internes (PDI) par commune au 31 mars 2023.	Echantillonnage	

Etape du cycle de recherche	Données secondaires utilisées ou à utiliser	Informations disponibles	Utilité des données (comment les données sont utilisées)
	Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse Rapide (GCOORR). Nombres de PDI déplacés par commune. Avril 2024. (Non-publiées)	Nombre de nouvelles personnes déplacées internes (PDI) entre avril 2023 et mars 2024	Echantillonnage
	INSO. Dashboard : Total Security Incidents – Burkina Faso. Mai 2024.	Données sur les incidents sécuritaires	Appréciation de l'évolution de la situation sécuritaire
	Service de l'information et de l'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SIAPSAN). Enquête Nationale Intégrée Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (ENISAN). Janvier 2023.	Indicateurs et résultats de la sécurité alimentaire pour les ménages non-déplacés.	Conception du DAP
	Programme Alimentaire Mondial (PAM). Livelihood Coping Strategies Indicator for Food Security – Guidance note. Mars 2023.	Lignes directrices sur LSCI-FS	Conception du DAP
	PAM. Livelihood Coping Strategies Indicator for Food Security – List of strategies and their definitions. Mars 2023.	Listes d'indicateurs pour LSCI-FS	Conception du DAP
	REACH & IASC MHPSS TWG. Data Collection of Mental Health and Psychosocial Support Information in Multi-Sector Needs Assessments (MSNAs). Avril 2022.	Lignes directrices pour la conception des indicateurs SMSPS	Conception du DAP
Analyse des données et produits	INSO. <u>Indices Harmonisés des Prix à la Consommation</u> . Juillet 2024 (A VENIR)	Prix des produits	Analyse croisée des données sur Cash, Marchés et SECAL
	OCHA. Burkina Faso : Aperçu des Besoins Humanitaires 2024. Mars 2024.	Indicateurs de suivi de différents secteurs. Besoin en analyse.	Analyse de l'évolution des besoins
	OCHA. Burkina Faso : Humanitarian Response Plan 2024. Mars 2024.		
	Gouvernement du Burkina Faso - Ministère de la Santé. Enquête SMART Rapide. 2024 (A VENIR)	Données Nutrition	Analyse croisée des données Nutrition
	Gouvernement du Burkina Faso - Ministère de la Santé. Enquête SMART. 2024 (A VENIR)	Données Nutrition	Analyse croisée des données Nutrition
	Haut-commissariat des Nations Unis pour les Réfugiés (UNHCR) & Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC). Project 21 - Monitoring de protection. 2024 (A VENIR)	Données Protection	Analyse croisée des données Protection
	FEWS NET. Burkina Faso Perspectives sur la sécurité alimentaire. 2024 (A VENIR)	Données Sécurité Alimentaire	Analyse croisée des données Sécurité Alimentaire
	Global Shelter Cluster. Shelter Severity Classification – Implementation Guidelines. Mai 2023.	Méthode d'analyse de la sévérité des besoins par le Cluster Abris	Analyses et présentation des résultats Abris/AME
	Inter-Agency Standing Committee (IASC). IASC Framework on Durable Solutions for Internally Displaced Persons. Avril 2010.	Critères d'analyse des solutions durables pour les PDI	Analyse des données sur les PDI

Considérations éthiques et limites

Considérations éthiques

REACH a pris en compte et étudié les implications éthiques de la collecte des données et de la diffusion des informations.

Toutes les questions des outils ont été alors évaluées par rapport aux procédures opérationnelles standard d'IMPACT Initiatives sur les informations personnellement identifiables. Lorsque des données personnelles ou permettant l'identification des ménages ont été collectées, elles n'ont pas été partagées avec des partenaires externes et l'accès à ces informations a été limité au sein de REACH.

La conception de la recherche a été coordonnée avec les parties prenantes pertinentes pour éviter tout doublon inutile des efforts de collecte de données. La collecte des données a respecté les répondant.e.s, leurs droits et leur dignité (en particulier en : recherchant un consentement éclairé, concevant la durée de l'enquête tout en tenant compte du temps des participants, garantissant un rapport précis des informations fournies) et elle ne se faisait pas auprès de mineurs, c'est-à-dire de personnes âgées de moins de 18 ans

Les méthodes de collecte de données ont été conçues pour ne pas mettre les enquêteur.rice.s dans de situation de risque pour leur sécurité. Avec l'appui du département sécurité d'Acted, IMPACT surveillait quotidiennement la sécurité des déplacements des enquêteur.rice.s et CT pour les exposer aux moins de risques possibles. Les enquêteur.rice.s et CT ont été également formé.e.s aux mesures sécuritaires de base..

Des informations personnelles ont été collectées lors des entretiens. Pour les entretiens en personne, les coordonnées GPS des ménages ont été enregistrées afin de mieux suivre la collecte et le respect des points GPS d'échantillonnage. Les données sont sécurisées et accessibles uniquement par les staffs IMPACT et Acted impliqués dans la collecte des données. Afin d'atténuer le risque d'exposition de données personnellement identifiables, les procédures opérationnelles standard (SOP) d'IMPACT pour la gestion de ces informations ont été suivies, et le consentement éclairé et explicite a été demandé aux ménages avant son enregistrement. Aussi, dans les zones jugées partiellement ou complètement inaccessibles en raison de la situation sécuritaire, les entretiens ont été conduits par téléphone à partir de numéro fournis par IMPACT afin de protéger au mieux les enquêteurs.rice.s

Les questions politiques ou idéologiques qui pourraient mettre les ménages en danger ou mal à l'aise n'étaient pas posées aux répondant.e.s. Les questions qui pouvaient être sensibles pour un.e répondant.e, le risque était atténué par une formulation prudente des questions et par l'ajout d'une option permettant de ne pas répondre. La question des informations sensibles était donc abordée lors des formations des CT et des enquêteur.rice.s. Chaque question entrant dans ces considérations avait « Préfère ne pas répondre » et « Ne sait pas » comme option de réponse.

Le tirage des ménages a enquêté était aléatoire, et toute personne en situation de handicap ou survivante d'incident de protection étaient les bienvenues pour participer à l'évaluation. Le questionnaire comprenait par ailleurs un certain nombre de questions relatives à la protection des membres des ménages. Les enquêteur.rices ont été également formé.e.s sur les abus et l'exploitation sexuels (PSEA) lors de leur formation en amont de la collecte.

Défis et limites

Environnement de collecte : L'accès restreint à certaines zones a nécessité des entretiens téléphoniques, souvent perturbés par des problèmes de réseau, augmentant le risque d'erreurs et, de fatigue avec un impact potentiel sur la qualité des données.

Questionnaire : La longueur du questionnaire (80 min) augmente le risque d'erreurs chez les enquêteur.rice.s et enquêté.e.s, surtout sur les questions complexes comme la sécurité alimentaire.

Langage : La traduction du français vers les langues locales a pu entraîner des erreurs de compréhension et d'interprétation. Un travail de traduction important a été assuré par nos équipes terrain pour limiter ces erreurs.

Représentativité : Les résultats doivent être interprétés avec prudence, en particulier pour les sous-groupes moins représentatifs. Les ménages déplacés ont été échantillonnés de manière non-probabiliste, rendant les données indicatives plutôt que représentatives

Sensibilité au genre : La difficulté d'avoir de profil requis dans certaines zones permettant d'intégrer des enquêtrices femmes dans les équipes pour garantir une approche sensible au genre.

ANALYSE DES COMPOSANTS SECTORIELS

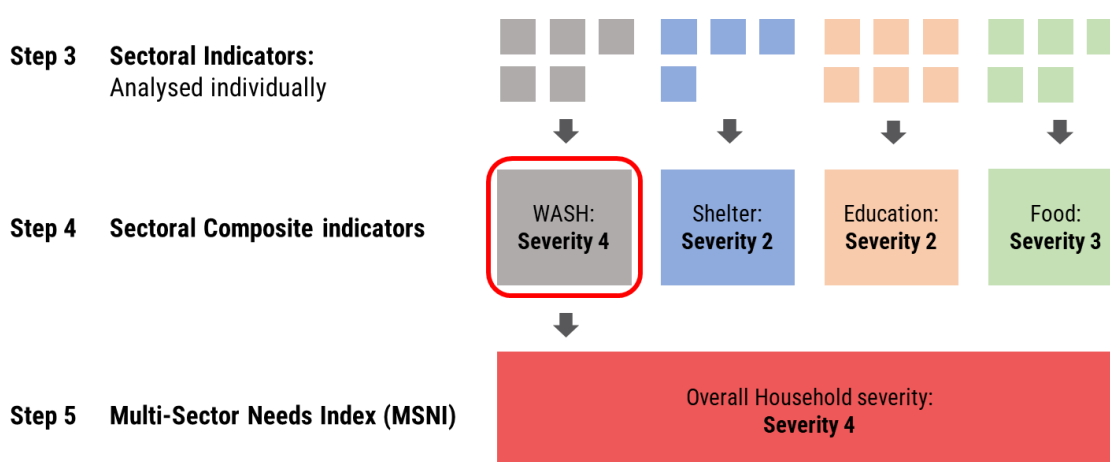
Pour plus de détails concernant les indicateurs et les seuils utilisés dans cette analyse, veuillez-vous référer à l'annexe 2.

Chaque année, REACH facilite la collecte et l'analyse des données de crise entre les secteurs et les groupes de population par le biais d'évaluations multisectorielles des besoins (MSNA) afin d'aider les acteurs humanitaires à prendre des décisions. Les MSNA sont menées dans le cadre d'un partenariat solide au niveau sectoriel et intersectoriel. Les MSNA sont réalisées à un moment précis afin d'éclairer les étapes de la prise de décision stratégique tout au long du cycle du programme humanitaire (HPC), telles que l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le plan d'intervention humanitaire (HRP).

Note : Le cadre d'analyse MSNI est indépendant du cadre d'analyse intersectoriel commun (JIAF). Bien que certains des éléments conceptuels du cadre MSNI soient ceux du JIAF 2.0 (par exemple, les composants sectoriels, les indicateurs, les catégories de sévérité), la méthodologie utilisée est différente. La méthode d'analyse MSNI de REACH a été développée en interne par REACH et est mise en œuvre principalement à l'aide de données recueillies au niveau des ménages par le biais de la MSNA. Conformément aux questions de recherche, l'analyse vise à fournir une vue d'ensemble des besoins humanitaires à l'échelle de la crise et des facteurs sous-jacents qui influencent l'accès aux besoins et services de base.

La méthodologie repose sur un processus d'agrégation en deux étapes (voir *figure 1*) :

- (1) **Agrégation des indicateurs au niveau sectoriel** : Construction de composants sectoriels, voir l'annexe 3 pour plus de détails ;
- (2) **Agrégation des composants sectoriels en un résultat composite multisectoriel** : Indice des besoins multisectoriels (MSNI), voir l'annexe 4 pour plus de détails.



Sur la base de l'échelle de sévérité, les scores des composants sectoriels sont calculés en agrégeant les indicateurs par secteur. Une méthodologie d'agrégation simple a été identifiée, basée sur l'approche d'agrégation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Pour plus de détails sur la méthodologie d'agrégation, veuillez-vous référer à l'annexe 3.

L'indice des besoins multisectoriels (MSNI) est une mesure de la sévérité globale des besoins d'un ménage dans tous les secteurs (exprimée sur une échelle de 1 à 4/4+), basée sur le score de sévérité le plus élevé du composant sectoriel identifié au sein de chaque ménage. Le MSNI aborde les besoins multisectoriels d'un point de vue global : un ménage est considéré comme étant dans le besoin si l'un de ses scores sectoriels est égal ou supérieur à 3. Qu'un ménage ait des besoins très sévères dans un seul secteur ou des besoins sévères cooccurents dans plusieurs secteurs, son score MSNI final restera le même. Bien que cette approche soit logique du point de vue de la planification de la réponse - si un ménage a un besoin extrême dans un seul secteur, cela peut justifier une intervention humanitaire indépendamment de la cooccurrence avec d'autres besoins sectoriels -, d'autres analyses sont nécessaires pour décortiquer le MSNI et comprendre ces différences d'ampleur et de sévérité entre les ménages. *Pour plus de détails sur la construction de l'indice MSNI, veuillez-vous référer à l'annexe 4.*

Au Burkina Faso, REACH a contextualisé le cadre MSNI global pour produire une analyse multisectorielle des besoins propre au Burkina Faso. **Des différences existent donc entre le cadre MSNI développé par IMPACT Global et le cadre d'analyse utilisé par IMPACT Burkina Faso pour analyser les données de la MSNA 2024.**

Plan de désagréations

Les résultats du MSNI par secteur sont désagrégés par groupe de population, par région, par lieu de vie et selon des caractéristiques démographiques des ménages. La classification par rapport au score LCSi, l'âge du ou de la chef.fe de ménage, la durée de déplacement (pour les PDI uniquement), le genre du ou de la chef.fe de ménage, le lieu de vie, les ménages hôtes ou non-hôtes (pour les non-PDI uniquement), les percentiles de revenus par membre de ménages ont été également pris en compte dans la désagréation. Cela permet de comprendre quels sont les groupes de population qui sont plus dans les besoins et dans quelle région ces besoins sont plus accentués.

Désagréations classiques pour lesquels les données sont représentatives													
Par région	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau-Central	Sahel	Sud-Ouest
Par province	Balé Banwa Kossi Mouhoun Nayala Sourou	Comoé Léraba		Boulgou Koulpélogo Kouritenga	Bam Namentenga Sanmatenga			Gourma Gnagna Komondjari Kompienga Tapoa	Houet KénéDougou Tuy	Loroum Passoré Yatenga Zoundoma		Oudalan Séno Soum Yagha	
Par groupe de population	PDI	Non-PDI	Population générale										

Désagréations supplémentaires à titres indicatives					
Accueil de PDI (pour les ménages non-déplacés)	Hôte		Non-hôte		
Genre du chef.fe du ménage	Homme		Femme		
Age du chef.fe du ménage	18 à 59ans		60 ans et plus		
Percentiles de revenus par membre du ménage	<20%		20-40%		40-60% 60-80% >80%

Lieu de vie des ménages	Zone rurale	SAT	Zone urbaine /périurbaine		
Durée de déplacement	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	Plus de 3 ans
Classification par rapport au score LCSJ	Aucune stratégie	Stress	Crise	Urgence	

Annexe 1 : Rapport obligatoire sur les valeurs manquantes

Variable/Indicateur	% Manquant	Limites pertinentes (à indiquer dans le bulletin)
[Âge du chef de ménage]	0%	<i>Le nombre de valeurs manquantes pour cette variable est insignifiant et n'a pas d'impact sur l'analyse.</i>
[Composite Sécurité alimentaire]	0,001%	<i>Le nombre de valeurs manquantes pour cette composante est insignifiant et n'a pas d'impact sur l'analyse.</i>
[Composite EHA]	0%	<i>Pas de valeurs manquantes pour cette composante. Aucun impact sur l'analyse.</i>
[Composite Abris]	0%	<i>Pas de valeurs manquantes pour cette composante. Aucun impact sur l'analyse.</i>
[Composite Education]	0%	<i>Pas de valeurs manquantes pour cette composante. Aucun impact sur l'analyse.</i>
[Composite Protection]	0%	<i>Pas de valeurs manquantes pour cette composante. Aucun impact sur l'analyse.</i>
[Composite Santé]	0%	<i>Pas de valeurs manquantes dans le calcul du MSNI. Aucun impact sur l'analyse.</i>
[MSNI]	0%	<i>Pas de valeurs manquantes dans le calcul du MSNI. Aucun impact sur l'analyse.</i>

Annexe 2 : Publications connexes (termes de référence, ensembles de données, tableaux de bord)

L'ensemble de la documentation et des résultats relatifs à la MSNA 2024 dans [Nom du pays] est disponible sur le Centre de ressources REACH :

- [Termes de référence](#)
- [Base de données](#)

Les résultats et tableaux préliminaires sont accessibles ici :

- [Tableaux d'analyse](#)
- [Webinaire](#)
- [Brief de plaidoyer](#)
- [Storymap](#)

Tous les résultats multisectoriels de REACH sont disponibles [ici](#).

Annexe 3 : Détails sur les indicateurs utilisés pour les composants sectoriels

Au Burkina Faso, la méthode d'analyse du MSNI a été adaptée avec une contextualisation des indicateurs pour produire une analyse multisectorielle des besoins plus réaliste au contexte du pays. Le tableau suivant résume ces différentes adaptations du cadre MSNI pour produire une analyse multisectorielle des besoins au Burkina Faso.

Tableau : Adaptation du cadre d'analyse

Secteur	Dimension	Différents changements
Abri	Type d'abri	Ajout d'autres types d'abris inadéquats
EHA	Principale source d'eau de boisson	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de 2 modalités de source d'eau (Poste d'eau autonome : PEA et eau amenée par tricycle) à la demande du Cluster EHA national
	Qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Modification du data workflow, principalement sur la qualité de l'eau. L'indicateur sur le temps d'accès à l'eau a été modifié et séparé en deux pour les ménages n'ayant pas de robinet dans la maison ou dans la concession. Un indicateur sur le temps nécessaire pour aller collecter l'eau nécessaire à la source d'eau principale (trajet aller-retour à la source) et un indicateur sur le temps nécessaire pour attendre et collecter l'eau nécessaire à la source d'eau principale (attente et collecte)
	Type de toilettes utilisé	<ul style="list-style-type: none"> Différente catégorisation des latrines pour correspondre aux types de latrines existantes au Burkina Faso
	Dispositif de lavage des mains	Changement dans les questions sur les dispositifs de lavage des mains pour l'harmonisation avec 2023
Education	Accès et obstacles à l'accès à l'éducation : principale raison pour laquelle [ENFANT_1] n'a pas eu accès à l'école formelle	Ajout de modalité de réponses suivantes classées en sévérité 3 à la demande du Cluster Education (division des modalités de réponse qui étaient majoritaires dans la MSNA 2023) : <ul style="list-style-type: none"> Impossibilité de s'inscrire à l'école pour une autre raison Absence de séparation garçon/fille L'enfant n'est pas considéré comme l'âge d'aller à l'école Impossibilité d'assumer le transport de l'enfant Impossibilité d'acquérir les kits scolaire/ fournitures pour l'enfant
	Perturbation de l'éducation	Ajout de 2 questions sur les perturbations de l'éducation à la demande du Cluster Education et remplacement de la question sur l'occupation des écoles par des groupes armés <ul style="list-style-type: none"> Incidents de protection sur le trajet de l'école (violences, harcèlement verbal/physique, VBG, EEI, etc.) Incidents de protection au sein de l'école (violences, harcèlement verbal/physique, VBG etc.)
Protection	Séparation des enfants	Ajout d'une modalité de réponse à la question sur les enfants vivants ailleurs et proposition d'ajouter en sévérité 3 "A quitté à la maison pour rester à l'école coranique" Discuté avec le domaine de responsabilité (AoR) Protection de l'enfance car des parents confient fréquemment leurs enfants à des écoles coraniques au Burkina Faso (et souvent lié à des problèmes de protection)
	Ajout d'autre risque de protection dans les risques perçus	Ajout d'autres risques de protection (risque de violence, vols, EEI) dans les risques perçus car ces risques sont élevés au Burkina Faso

	Restriction de mouvement	Restriction de mouvement ajouté car plus adapté au contexte - problème d'accès et de mouvement de population
	Engins Explosif Improvisés (EEI)	Ajout des cas d'incidents liés à des engins explosifs improvisés car ces incidents existent au Burkina Faso

Abris

Les principaux éléments entrant dans le calcul de l'analyse du MSNI sont les types d'abri, les problèmes liés aux abris, la sécurité d'occupation ainsi que les tâches domestiques qui peuvent être réalisés au sein de l'abri.

En collaboration avec le cluster Abris, les abris ont été classés en deux types à savoir les abris adéquats et abris inadéquats. Pour la sécurisation de l'abri il est important de prendre en compte le mode d'occupation de l'abri et de connaître les accord écrit ou verbal sur l'abri dont disposent les ménages pour ne pas être trop exposés aux risques d'éviction.

Dimension	1	2	3	4	4+
Type d'abri	Abri adéquat		Abri inadéquat		Pas d'abri
Problèmes liés aux abris	Moins de 12 % des questions sélectionnées [Pas de problème notable]	Plus de 12 % des problèmes sélectionnés [1 à 3 problèmes rapportés sur 8]	Plus de 50 % des problèmes sélectionnés [4 à 6 problèmes rapportés sur 8]	Plus de 87% des problèmes sélectionnés [7 à 8 problèmes rapportés sur 8]	
Sécurité d'occupation	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé		
Tâches domestiques fonctionnelles	Impossibilité d'effectuer 0 tâches sur 5	Impossibilité d'effectuer 1 tâches sur 5	Impossibilité d'effectuer 2 ou 3 tâches sur 5	Impossibilité d'effectuer 4 ou 5 tâches sur 5	

Catégorie	Modalité de réponse
Pas d'abri	Pas d'abri (dort à l'air libre)
Inadéquat	Abri collectif
NA	Préfère ne pas répondre
Inadéquat	Bâtiment inachevé / non fermé
Inadéquat	Tente

Inadéquat	Abri de fortune / improvisé (paille)
Inadéquat	Abri d'urgence sahélien
Inadéquat	Abri d'urgence ossature à pignons
Inadéquat	Abri transitionnel (ossature en poteaux métalliques couverts de bâches)
Inadéquat	Construction non destinée au logement (hangars, dépôts, constructions auxiliaires des fermes, etc.)
Adéquat	Maison solide / finie
Adéquat	Appartement solide / fini
NA	Autre - précisez
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre

Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Les besoins humanitaires en matière d'EHA sont assez complexes, car ils concernent toute une série d'aspects, notamment l'accès aux infrastructures et aux services de base, la sécurité, la dignité, les risques de mauvais résultats sanitaires et d'épidémies, etc.

L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène en quantité suffisante est une condition préalable à la santé et au bien-être d'une population. De nombreuses épidémies dans les contextes humanitaires (diarrhée, etc.) sont liées à des environnements EHA médiocres, ce qui peut contribuer à accroître la vulnérabilité aux problèmes de nutrition et de sécurité alimentaire. En outre, si les populations ont un accès suffisant à des systèmes/services d'eau et d'assainissement de qualité, conformément aux normes établies, le risque de violence physique et sexiste sera réduit, et elles auront plus de temps pour s'engager dans des activités rémunératrices et dans l'éducation, etc.

Les classifications des sources d'eau améliorées et des latrines améliorées ont été élaborées à partir des informations fournies par le Cluster EHA du Burkina Faso. Les quantités suffisantes d'eau consommées par le ménage sont estimés à partir d'un indicateur indirect mesurant la perception de manque d'eau des ménages car il est généralement difficile d'obtenir des données de bonne qualité sur le nombre de litre consommé par personne par jour.

Zone	Dimension	1	2	3	4	4+
Tous lieux de vie confondus	Quantité d'eau	Jamais (0 fois)	Rarement (1 à 2 fois)	Parfois (3 à 10 fois)	Souvent (11-20 fois)	Toujours (plus de 20 fois)

Rurale	Qualité de l'eau	Gestion sûre ou Basic	Limitée ou non améliorée		Eaux de surface	
	Assainissement	Basique	Limitée ou non améliorée		Défécation à l'air libre	
	Hygiène	Basique	Facilité limitée ou dispositif fonctionnel			
Urbaine ou périurbaine	Qualité de l'eau	Gestion sûre	Basique ou limitée	Non améliorée	Eaux de surface	
	Assainissement	Basique	Limitée	Non améliorée	Défécation à l'air libre	
	Hygiène	Basique	Limitée	Pas de dispositif fonctionnel		
Site d'Accueil Temporaire	Qualité de l'eau	Gestion sûre	Basique	Limitée	Non améliorée	Eaux de surface
	Assainissement	Basique	Limité ET moins de 20 personnes	Limité ET avec 20 à 50 personnes	Non améliorée OU Limité ET plus de 50 personnes	Défécation à l'air libre
	Hygiène	Basique	Limitée	Pas de dispositif fonctionnel		

Catégorie	Modalité de réponse
Eau	
Améliorée	Poste d'eau autonome (PEA) ou adduction d'eau potable simplifiée (AEPS)
Améliorée	Eau du robinet à l'intérieur de la maison
Améliorée	Eau du robinet dans la concession
Améliorée	Eau du robinet dans la concession du voisin
Améliorée	Robinet public ou borne-fontaine
Améliorée	Forage avec une PMH (pompe à motricité humaine)
Améliorée	Puits aménagé / protégé

Catégorie	Modalité de réponse
Améliorée	Source protégée
Améliorée	Sachet d'eau / eau en sachet
Non améliorée	Eau de pluie
Améliorée	Eau amenée par camion
Améliorée	Eau amenée par tricycle
Améliorée	Chariot avec petit réservoir / baril
Améliorée	Kiosque à eau
Améliorée	Eau en bouteille
Non améliorée	Puits traditionnel / non protégé
Non améliorée	Source non protégée
Eau de surface	Cours d'eau (fleuve, rivière, ruisseau, eau de surface, etc)
NA	Autre - précisez
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre
Assainissement	
Améliorée	Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique avec fosse septique
Améliorée	Toilettes à chasses d'eau manuelle ou mécanique dans une latrine à fosse
Améliorée	Latrines traditionnelles avec dalle en béton/latrine SanPlat
Améliorée	Latrines SanPlat améliorées (dalle en béton et fosse maçonnée)
Améliorée	Latrines VIP une fosse avec dalle
Améliorée	Latrines VIP double fosse avec dalle
Améliorée	Latrines EcoSan (séparation urines/fèces) avec dalle
Améliorée	Toilettes amovibles avec conteneur
Non améliorée	Latrines traditionnelles sans dalle en béton
Défécation à l'air libre	Défécation à l'air libre
NA	Autre - précisez
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre

Education

Les principaux éléments entrant dans le calcul de l'analyse de la MSNI de l'éducation sont la scolarisation des enfants de 5 à 18 ans dans une école formelle ou un programme de la petite enfance au cours de l'année scolaire 2023-2024, les obstacles à l'accès de l'éducation et les perturbations des cours par les aléas naturels et les incidents sécuritaire sur le trajet ou au sein des écoles. Les indicateurs sont calculés au niveau individuel pour les enfants de de 5 à 18 ans, puis sont rapportés au niveau du ménages pour la MSNI.

Dimension	1	2	3	4	4+
Accès et obstacles à l'accès à l'éducation	Tous les enfants en âge scolaire (5 à 18 ans) ont fréquenté l'école formelle à un moment ou à un autre OU Aucun enfant d'âge scolaire (5 à 18 ans)		Au moins un enfant en âge scolaire (5 à 18 ans) n'a jamais fréquenté l'école formelle.	Au moins un enfant en âge scolaire (5 à 18 ans) n'a jamais fréquenté l'école formelle, pour une raison identifiée comme étant de sévérité supérieur à 3 dans le guide PiN, ce qui indique que l'enfant est confronté à un risque de protection grave.	
Perturbation de l'éducation	Aucun des enfants n'a vu son éducation perturbée OU Aucun enfant d'âge scolaire (5 à 18 ans)	L'éducation d'au moins un enfant a été perturbée par l'absence d'enseignants.	L'éducation d'au moins un enfant a été perturbée par des risques liés au climat ou par le fait que l'école a été utilisée comme abri par des populations déplacées.	L'éducation d'au moins un enfant a été perturbée par un incident de protection à l'école ou un incident de protection sur le trajet de l'école.	

Catégorie	Modalité de réponse
3	Impossibilité d'assumer les coûts les frais de scolarité (inscription)
3	Impossibilité d'assumer le transport de l'enfant
3	Impossibilité d'acquérir les kits scolaire/ fournitures pour l'enfant
3	Manque d'intérêt/L'éducation n'est pas une priorité pour l'enfant ou le ménage
3	Absence d'école accessible dans la communauté
3	L'école ne dispose pas d'un nombre suffisant de salles de classe utilisables (dommages, dégradation ou surpeuplement)
3	Les installations d'eau, hygiène ou assainissement de l'école sont en mauvais état ou ne sont pas disponibles
3	L'école a été fermée en raison de dommages, de catastrophes naturelles, de conflits ou d'occupation
3	Manque d'enseignants
3	Le curriculum et/ou les certificats délivrés par l'école ne sont pas perçus comme utiles ou appropriés pour le ménage
3	Le handicap ou les problèmes de santé de l'enfant l'empêchent d'aller à l'école
3	Problèmes de langue (par exemple, l'enfant ne parle pas assez bien la langue utilisée à l'école)
3	Impossibilité de s'inscrire à l'école en raison du déplacement/retour récent (déplacement après la rentrée scolaire)
3	Impossibilité de s'inscrire à l'école pour une autre raison
3	Absence de séparation garçon/fille
3	L'enfant n'est pas considéré comme l'âge d'aller à l'école
3	Autre - précisez
3	Ne sait pas
3	Préfère ne pas répondre
4	Risques de protection à l'école (tels que le harcèlement physique et verbal, risque de viol, les attaques contre les écoles ou d'autres incidents de protection)
4	Risques de protection pendant le trajet vers l'école (tels que les incidents de harcèlement physique et verbal, risque de viol ou d'autres incidents de protection)
4	L'enfant doit travailler à la maison ou dans la ferme du ménage (c'est-à-dire qu'il ne gagne pas de revenu pour ces activités, mais peut permettre à d'autres membres de la famille de gagner un revenu)
4	L'enfant participe à des activités génératrices de revenus en dehors du ménage
4	L'enfant est associé à des forces armées ou à des groupes armés
4	Mariage, fiançailles et/ou grossesse
4	Une interdiction empêche l'enfant d'aller à l'école
4	Impossible de s'inscrire à l'école en raison du manque de documentation d'état civil (extrait de naissance)

4	Discrimination ou stigmatisation de l'enfant pour quelque raison que ce soit, comme la nationalité, l'ethnicité, la religion, l'association avec un groupe social, un handicap, l'âge ou le sexe
Flag/1	L'enfant est déjà diplômé de l'enseignement secondaire

Protection

Les résultats MSNI obtenus sur la base des indicateurs proposés dans le cadre global pour la protection présentait des besoins très minime en protection par rapport à 2023. Alors que la majorité des ménages enquêtés rapportent des chocs/incidents sécuritaires et les risques élevés de protection d'après les résultats de l'analyse générale de 2024. En plus, le contexte sécuritaire actuel du pays reste toujours volatile ce qui ne permet pas de minimiser les besoins de la population en protection.

Pour ne pas trop minimiser les besoins de ménages et minimiser les incohérences des besoins avec ceux de 2023 en protection, en plus des éléments de la séparation des enfants et la perception des risques inscrits dans le cadre global, des éléments sur les restrictions de mouvement et les engins explosifs improvisés qui sont très élevés au Burkina Faso ont été également pris en compte pour le calcul de l'analyse MSNI en protection.

Dimension	1	2	3	4	4+
Séparation des enfants	Pas d'enfants séparés	Au moins un enfant séparé parce qu'il a quitté la maison pour étudier (non-sévère)	Au moins un enfant séparé parce qu'il a quitté la maison pour rester à l'école coranique (modéré)	Au moins un enfant a été séparé pour des raisons indiquant de problèmes sévères de protection de l'enfance.	Au moins un enfant a été séparé pour des raisons indiquant des problèmes très sévères de protection de l'enfance.
Risques perçus	Score total entre 0 et 1 (<=1)	Score total entre 2 et 3 (>=2 et <=3) ET pas de réponse "Toujours"	Score total entre 4 et 8 (>=4 et <=8) OU 1 réponse « Toujours ».	Score total de 9 et plus (>=9)	
Restrictions de mouvement	Pas de restriction de mouvement ou n'ont pas tenté de se déplacer	Restrictions de mouvement sans risque de protection	Restrictions de mouvement pour risque de protection		

EI	Pas affecté par la présence d'engins explosifs		Affecté par la présence d'engins explosifs		Au moins un membre du ménage a été blessé ou tué par un engin explosif
----	------------------------------------------------	--	--------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------

Catégorie	Modalité de réponse
Séparation des enfants	
Très sévère	A quitté la maison pour s'engager dans un groupe armé ou dans les forces de sécurité
Très sévère	A été kidnappé(e) ou enlevé(e)
Très sévère	A été séparé(e) pendant le déplacement (si le ménage est déplacé)
Très sévère	Est resté(e) dans la localité d'origine (si le ménage est déplacé)
Très sévère	A disparu (est parti(e) sans nouvelles)
Très sévère	Est détenu(e) arbitrairement
Sévère	A quitté la maison pour chercher du travail / pour travailler
Sévère	S'est marié(e) et a quitté la maison
Modéré	A quitté a maison pour rester à l'école coranique
Non sévère	A quitté a maison pour étudier
Risques perçus	
Jamais	Jamais
Une ou deux fois seulement	Une ou deux fois seulement
Plusieurs fois	Plusieurs fois
Toujours	Toujours
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre
Restrictions de mouvement	
Restriction de mouvement	Oui, à l'entrée ou la sortie de notre site d'accueil temporaire
Restriction de mouvement	Oui, à l'entrée ou la sortie de notre village
Restriction de mouvement	Oui, entre les sites d'accueil temporaire / zones d'accueil de déplacé/es
Restriction de mouvement	Oui, entre les villages

Restriction de mouvement	Oui, entre les communes
Restriction de mouvement	Oui, entre les provinces
Restriction de mouvement	Oui, entre les régions
Restriction de mouvement	Oui, en voulant traverser une frontière avec un autre pays
NA	Autre - précisez
Pas de restrictions ou ne se sont pas déplacés (sévérité 1)	Non, pas de restriction de mouvement
Pas de restrictions ou ne se sont pas déplacés (sévérité 1)	Non, nous n'avons pas tenté de nous déplacer
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre
Risque de protection (sévérité 3)	Routes fermées par les groupes armés
Risque de protection (sévérité 3)	Autres fermetures de routes imposées par le gouvernement
Risque de protection (sévérité 3)	Des checkpoints
Risque de protection (sévérité 3)	Peur pour la sécurité
Pas de risque de protection	Manque de documents appropriés pour voyager
Pas de risque de protection	Insuffisance de moyens pour payer le transport / le voyage
Risque de protection (sévérité 3)	Du fait d'un couvre-feu
Pas de risque de protection	Du fait de restrictions pour certains véhicules ou engins
Risque de protection (sévérité 3)	Présence des engins explosifs improvisés (EEI)
Pas de risque de protection	Problème de mobilité/ handicap
Risque de protection (sévérité 3)	Discrimination en raison du genre (Sexe)
Risque de protection (sévérité 3)	Discrimination en raison de l'ethnie
Risque de protection (sévérité 3)	A cause d'autres discriminations - Précisez
NA	Autre - précisez
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre
EEI	
Pas affecté (sévérité 1)	Non, le ménage n'a pas été affecté par la présence d'engins explosifs
Affecté (sévérité 3)	Oui, la présence d'engins explosifs a affecté les opportunités de subsistance
Affecté (sévérité 3)	Oui, la présence d'engins explosifs a affecté la capacité des enfants à aller à l'école

Affecté (sévérité 3)	Oui, la présence d'engins explosifs a affecté l'accès aux marchés
Affecté (sévérité 3)	Oui, la présence d'engins explosifs a affecté l'accès aux centres de santé
Affecté (sévérité 3)	Oui, la présence d'engins explosifs a affecté la liberté de mouvement
Blessé ou tué (sévérité 4+)	Oui, au moins un membre du ménage a été blessé par un engin explosif
Blessé ou tué (sévérité 4+)	Oui, au moins un membre du ménage a été tué par un engin explosif
NA	Autre - précisez
NA	Ne sait pas
NA	Préfère ne pas répondre

Santé

Les besoins de soins de santé non satisfaits déclarés constituent le principal élément entrant dans le calcul de l'indice en santé. Les besoins non satisfaits en matière de soins de santé ont été évalués au niveau individuel, qui sont ensuite rapportés par ménage pour les calculs de MSNI.

Dimension	1	2	3	4	4+
Besoins de santé	Ménages n'ayant pas besoin de soins de santé	Ménages comptant au moins une personne ayant un besoin de soins de santé satisfait ET aucune personne ayant un besoin de santé non-satisfait	Ménages comptant au moins une personne ayant un besoin de soins de santé non satisfaits		

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est considérée comme un secteur critique à inclure dans tout calcul de sévérité et de PiN pour les besoins humanitaires. En ce qui concerne les calculs de la MSNI en Sécurité Alimentaire, le calcul est indicatif et ne remplace pas les résultats de l'analyse du CH.

Méthodologie de l'indice des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance (LCSI)

Outre la mesure des indicateurs de résultats de la consommation alimentaire, l'adaptation des moyens de subsistance est un facteur contributif intégral d'une analyse de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence. L'indice des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance (LCSI) est un indicateur développé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour comprendre la capacité d'adaptation à moyen et long terme des ménages face au manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture et leur capacité à surmonter les difficultés à venir. La sélection des stratégies s'est effectuée en consultation avec le Cluster Sécurité Alimentaire au Burkina Faso pour être adaptée au contexte. L'indicateur respecte la structure standard de 4 stratégies de stress, 3 stratégies de crise et 3 stratégies d'urgence pour le calcul final.

La méthodologie de la MSNI est conforme aux standards de la manière suivante :

1. Le ou la répondante est interrogée sur une série de stratégies d'adaptation, et si elle en eu l'usage d'une de ces stratégies au cours des 30 jours précédant l'évaluation. Pour chaque stratégie d'adaptation, la personne interrogée peut choisir parmi les options suivantes : (A) Oui, (B) Non, je n'ai pas eu besoin d'utiliser cette stratégie d'adaptation, (C) Non, j'ai déjà épuisé cette stratégie d'adaptation au cours des 12 derniers mois et je ne peux pas l'utiliser à nouveau et (D) Non pertinent / Cette stratégie d'adaptation n'est pas disponible pour les membres du ménage
2. Si le ou la répondante choisit "Oui" pour au moins une stratégie d'adaptation dans une catégorie de gravité, on considère qu'elle a utilisé des stratégies d'adaptation de cette catégorie de gravité.
3. Le ou la répondante est classée selon la catégorie la plus sévère dans laquelle il a utilisé une des stratégies d'adaptation.

Dimension	1	2	3	4	4+
Matrice de convergence des indicateurs sur les ménages (HICM)	Phase 1 : les ménages sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels	Phase 2 : les ménages ont une consommation alimentaire minimale adéquate (mais ne peuvent pas faire face à certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation de stress).	Phase 3 : les ménages présentent des déficits de consommation alimentaire et sont marginalement en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux (mais seulement en épuisant les moyens de subsistance essentiels ou en adoptant des stratégies d'adaptation de crise).	Phase 4 : les ménages présentent d'importants déficits de consommation alimentaire (uniquement atténués par le recours à des stratégies de subsistance d'urgence et à la liquidation des actifs).	Phase 4+ : les ménages manquent cruellement de nourriture même après avoir utilisé toutes les stratégies de survie.

Méthodologie de l'échelle de la faim des ménages (HHS)

L'échelle de la faim des ménages (HHS) est un indicateur standard¹⁹ mesurant l'accès à la nourriture au niveau des ménages par trois manifestations graves de la faim. Si la collecte des données a lieu dans le contexte d'un début de crise ou d'une crise récente, il est très probable que les conséquences du choc/risque récent sur la sécurité alimentaire (le cas échéant) n'auront pas eu le temps de se manifester sous la forme de la faim. Par conséquent, cet indicateur est plus pertinent dans les crises prolongées, comme au Burkina Faso, pour mesurer les résultats des écarts de consommation alimentaire prolongés. Il convient de noter que cet indicateur a été testé pour la comparabilité entre les crises et qu'il est le seul indicateur de résultat en matière de consommation alimentaire reconnu par le cadre analytique de l'IPC AFI qui peut indiquer la gravité d'une phase 5 de l'IPC.

Méthodologie du score de consommation alimentaire (SCA ou FCS)

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur permettant de mesurer la diversité des aliments consommés au cours des sept derniers jours par la plupart des membres du ménage (à l'exclusion des petites quantités). Généralement reconnu comme un indicateur indirect de la diversité alimentaire, il est surtout utilisé pour comprendre la valeur nutritionnelle des aliments consommés. Les aliments consommés dans les 9 groupes alimentaires sont enregistrés et pondérés (en fonction de leur apport nutritionnel), afin de produire un score final par ménage. Les scores finaux se répartissent en trois catégories : Acceptable, Limite ou Pauvre. Le calcul du SCA suit la méthode de calcul standard avec les seuils suivants correspondant aux pays avec une faible consommation de sucre et d'huile²⁰:

- Pauvre : inférieur ou égal à 21
- Limite : supérieur à 21 et inférieur ou égal à 35
- Acceptable : supérieur à 35

Un SCA acceptable suppose qu'un ménage consomme quotidiennement des aliments de base et des légumes et fréquemment (4 jours/semaine) de l'huile et des légumineuses, un régime encore susceptible d'avoir une faible teneur en micronutriments biodisponibles.

Un SCA pauvre suppose que les ménages ne consomment pas au moins des aliments de base et des légumes tous les jours et sont donc considérés comme ayant une consommation alimentaire pauvre.

Méthodologie de l'indice des stratégies d'adaptation réduit (rCSI)

L'indice des stratégies d'adaptation réduit (rCSI) est un indicateur permettant de mesurer la quantité de nourriture consommée par les ménages au cours des sept derniers jours, par n'importe quel membre du ménage, dans le cadre d'une stratégie d'adaptation basée sur la consommation. Il ne donne pas d'indications sur la valeur nutritionnelle des aliments consommés. Les stratégies d'adaptation sont pondérées en fonction de leur gravité, validée par des études transnationales, afin d'obtenir un score final qui se répartit en trois catégories : faible, moyen ou élevé.

Les seuils standard sont²¹ :

- Faible : inférieur 4

¹⁹ FANTA, « Indice domestique de la faim : Définition de l'indicateur et guide de mesure », Août 2011.

²⁰ PAM, « FCS – Food Consumption Score », mis à jour le 04 octobre 2019. [Consulté le 21/12/2023]

²¹ Programme Alimentaire Mondial (PAM), « The Coping Strategies Index: Field Methods Manual, 2nd edition, janvier 2008, p. 17.

- Moyen : supérieur ou égal à 4 et inférieur ou égal à 18
- Elevé : supérieur à 18

Cet indicateur est plus sensible à la mesure des écarts de consommation alimentaire lors de crises soudaines ou récentes. Au fil du temps, compte tenu de la gravité faible à moyenne des stratégies mesurées par l'indicateur, un ménage peut atteindre une nouvelle "normalité" dans ses habitudes de consommation alimentaire que le rCSI ne relèvera plus (si une réduction du nombre de repas de 3 à 2 est devenue stable au fil du temps, par exemple, les membres du ménage pourraient ne plus considérer la « réduction du nombre de repas » comme une stratégie appliquée).

Un rCSI faible signifie que les membres du ménage n'appliquent aucune stratégie d'adaptation basée sur la consommation, ou seulement quelques stratégies peu sévères, pour atténuer les écarts de consommation alimentaire.

Un score rCSI élevé signifie que les ménages adoptent des stratégies d'adaptation basées sur la consommation pour atténuer les écarts de consommation alimentaire.

Méthodologie de la classification par la matrice de convergence des indicateurs sur les ménages (HICM)²²

La méthodologie de classification par la matrice de convergence des indicateurs sur les ménages (HICM) développée par FEWS NET permet de procéder à une analyse au niveau ménage. Elle permet de distinguer l'analyse en deux étapes : (1) la consommation alimentaire (basées sur les indicateurs usuels de sécurité alimentaire que sont le Score de consommation alimentaire, l'Echelle de la faim et l'Indice réduit des stratégies de subsistance) et (2) les stratégies de subsistance (basées sur le LCSi, l'Indice des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance). L'échelle de l'indicateur critique correspond à la première étape de l'analyse, à savoir l'analyse de la consommation alimentaire au niveau ménage (voir tableau 2).

Tableau 2 : Matrice de convergence des indicateurs sur les ménages (HICM) de consommation alimentaire avec FCS, rCSI et HHS

	rCSI <4			rCSI 4-18			rCSI >18		
	FCS >35	FCS 21.5-35	FCS <21.5	FCS >35	FCS 21.5-35	FCS <21.5	FCS >35	FCS 21.5-35	FCS <21.5
HHS = 0	1	6	11	16	21	26	31	36	41
HHS = 1	2	7	12	17	22	27	32	37	42
HHS = 2-3	3	8	13	18	23	28	33	38	43
HHS = 4	4	9	14	19	24	29	34	39	44
HHS = 5-6	5	10	15	20	25	30	35	40	45

Source: FEWS NET

²² Fews Net, ["Matrix Analysis. Integrated analysis of survey-based indicators for classification of acute food insecurity"](#), Mai 2021.

Les phases de la matrice de convergence des indicateurs sur les ménages (HICM) correspondent aux phases de l'IPC :

IPC Phase 1 – vert : Pas d'insécurité alimentaire aigüe

IPC Phase 2 – jaune : Phase de stress

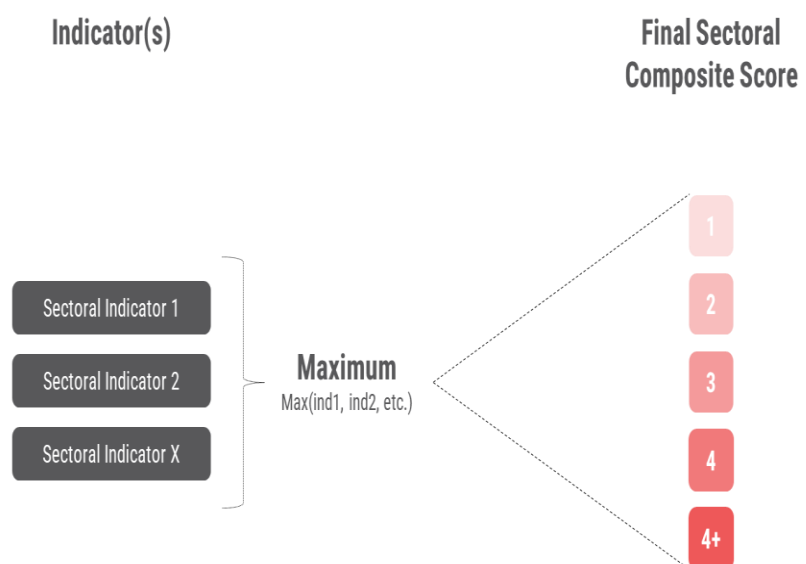
IPC Phase 3 – orange : Phase de crise

IPC Phase 4 – rouge : Phase d'urgence

IPC Phase 5 – bordeaux : Phase de catastrophe

Annexe 4 : Composants sectoriels - Agrégation

À l'exception du composite sectoriel sur la sécurité alimentaire²³ le score final de sévérité sectorielle d'un ménage sera toujours le niveau maximal de sévérité atteint par les indicateurs sectoriels (ou la combinaison d'indicateurs) inclus dans le cadre du composite sectoriel (voir le tableau 3 ci-dessous à titre d'exemple).



²³ Il est recommandé d'utiliser la méthode d'agrégation de la matrice FEWSNET pour calculer le composite de sécurité alimentaire [Matrice FEWSNET](#).

Annexe 5 : Indice multisectoriel des besoins - Agrégation

Le "niveau de sévérité multisectoriel" final ou l'indice des besoins multisectoriels (MSNI) est obtenu pour chaque ménage comme étant le niveau maximal de sévérité que le ménage a obtenu pour l'ensemble des composants sectoriels (voir le tableau 3 ci-dessous) **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous) :

MSNI = max(Composite sécurité alimentaire, Composite moyens de subsistance, Composite WASH, Composite santé, Composite éducation, Composite protection, Composite SNFI)

	Sectoral LSG severity score						MSNI
	Food sec	Health	WASH	Protection	Education	Etc.	
HH1	4	4	4	4	3	3	4
HH2	2	2	4	2	1	1	4
HH3	3	3	3	4+	2	1	4+
HH4	2	3	1	1	2	1	3

Annexe 6 : Liste des partenaires

Financé par :

- USAID

Conception de la recherche/développement des outils, consultation des partenaires :

- Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)
- Groupe de Travail de Gestion de l'Information (IMWG)
- Groupe de Travail Engagement Communautaire et Redevabilité (CEAWG)
- Groupe de Coordination Inter-Cluster (ICCG)
- Cluster Protection
- Domaine de responsabilité Protection de l'enfance
- Domaine de responsabilité Violences Basées sur le Genre
- Domaine de responsabilité Lutte anti-mine
- Domaine de responsabilité Logement, terres et biens
- Cluster EHA
- Cluster Santé
- Cluster Nutrition
- Cluster Sécurité Alimentaire
- Cluster Education
- Cluster Abris et AME
- Cluster G-SAT
- Groupe de Travail sur le Cash (CWG)
- Groupe de Travail genre et inclusion

Partenaires pour la collecte des données :

- Acted
- Coordination Provinciales des Femmes du Soum